

Conseil d'école du 14 octobre 2025

Début de séance à 17h30

	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
<i>Parents d'élèves API</i>	<i>M. FAGGIAN Cédric, Mme LABBE Céline, Mme PANTUSSI Elyssa, Mme SBARGOUD Marie-Eve, M. KRUMB Jean-Pierre, M. MOREAU Pierre, Mme GARRIGUES Elodie, Mme VERNHES Laetitia, Mme FONTANILLES Fanny</i>		
<i>Personnel Éducation Nationale</i>	<i>Mme FAGES Isabelle, directrice, Mme SCHOLZ Elke, Mme ROUSSELLE Julie, Mme MASSARELLI Véronique, Mme TOURANGE julie, Mme RABION Sandrine, Mme JAVERZAC Maïté, Mme ARMAING Agnès, Mme BARRET Valérie, Mme ALQUIER-BOUFFARD Sevrine, Mme PAYAN Karine, Mme FONTAN Fabienne, Mme RICHOU Pauline, Mme BOUILLON Ilona</i>	<i>Mme SEGUY Marion</i>	
<i>Mairie</i>	<i>Mme BOUDIBI, élue à la mairie de Colomiers Mme DANNEELS Anaïs, directrice ALAE</i>		

Installation du Conseil d'école

Présentation des membres du conseil d'école et de l'ordre du jour.

Lecture du règlement intérieur du conseil d'école et vote à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

1/ Travaux et entretien

• **Travaux**

- Les travaux dans la salle des maîtres ont été réalisés pendant les vacances d'été. Les enseignantes s'étonnent que la salle des maîtres ne soit pas équipée d'un réfrigérateur alors que toutes les écoles de Colomiers ont été équipées par la mairie.

- La mairie a équipé l'école d'un vidéoprojecteur mobile.

- L'insonorisation de la salle polyvalente demandée ne pourra pas être réalisée en raison de fortes contraintes techniques (hauteur sous plafond).

- L'installation d'un local à vélo couvert a été demandée en fin d'année (demande d'investissement au mois de juin 2025). Mme OUBIDI précise que la demande d'abri est à l'étude. Dans la mesure où l'école est équipée de nombreux racks à vélo, un plan d'aménagement va être par la directrice pour optimiser leur utilisation. Les parents d'élèves soulèvent néanmoins le problème des vélos mouillés par temps de pluie.

• **Entretien**

- Nettoyage de la cour : Les feuilles sont ramassées à chaque vacances. Les services de la mairie peuvent intervenir avant (dans un délai d'une semaine et hors temps scolaire) sur demande de la directrice.

- Nettoyage de l'école (intérieur) : A ce jour tout se passe plutôt bien dans l'école. Les quelques problèmes observés comme le nettoyage des tables pour la classe UPE2A a été directement signalé à l'entreprise de nettoyage par la directrice de l'école. Mme OUBIDI précise que la mairie a fait un recadrage avec l'entreprise de nettoyage. Cette mesure est suffisante pour le moment et la demande de traçabilité proposée par les parents d'élèves n'a pas été mise en place.

- Sécurité de l'école : Les armoires de la salle des maîtres ont été sécurisées (installation de serrures). Depuis le début de l'année, il n'y a pas eu de vols dans l'école. Mme OUBIDI précise qu'un recadrage a été fait par la mairie auprès de l'entreprise qui a pris les mesures nécessaires auprès de son personnel.

Les enseignantes regrettent que le matériel volé (plastifieuse) ne soit pas remplacé par la mairie alors que cela pose des difficultés pour les enseignantes dans la préparation de leur travail. Les parents d'élèves demandent que les mesures prises par la mairie soient communiquées à l'école comme le dépôt de plainte et la réunion de recadrage avec l'entreprise.

A ce jour, le changement du code de l'alarme évoqué en juillet par les parents d'élèves de l'API n'a pas été pris en compte par la mairie.

2/ Organisation et vie de l'école

- **La rentrée 2025**

- Les effectifs de l'école par niveaux et par cycles

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	29	34	44	34	42	45	38
Cycle 1 : 91 élèves			Cycle 2 : 120 élèves			Cycle 3 : 83	

- L'équipe enseignante : Deux enseignantes ont quitté l'école suite à la fermeture de deux classes. A la rentrée 2025, on compte 14 enseignantes dont 1 enseignante sur le dispositif UPE2A et 1 TRS qui complète les enseignantes à temps partiel. Mme BOUILLON Ilona prend en charge la classe de CM1 le lundi, la classe de PS/MS le mardi, un mercredi sur 2 la classe de CM1/CM2 et le jeudi et vendredi la classe de CM1/CM2.

- Les AESH : Il y en a en tout 6 AESH (4 en maternelle et 2 en élémentaire). Tous les élèves notifiés MDPH sont accompagnés par une AESH à 100% ou sur un temps mutualisé en fonction de leur notification.

- Les ATSEM : On compte 5 personnels en maternelle dont 2 à temps partiel dans la classe de Mme ROUSSELLE Julie en MS-GS.

- La répartition des élèves

PS	PS/MS	MS/GS	MS/GS	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1	CM1/CM2	CM2
22	6+17	6+17	6+17	27	17+10	24	26	16+7	24	14+11	27

Le dispositif UPE2A accueille 16 élèves du CP au CM2.

Le taux de participation aux réunions de rentrée est en moyenne cette année de 60% sur les classes de l'école primaire. Ce taux est stable par rapport à l'an dernier.

- **L'évaluation d'école**

L'évaluation d'école a été présentée par la directrice au cours des réunions de rentrée. Ce dispositif concerne toutes les écoles au plan national et a pour but de construire le nouveau projet d'école. Cette évaluation s'appuie sur les pratiques et le fonctionnement actuel en lien avec l'ensemble des partenaires de l'école. Les parents et les enfants pourront répondre à un questionnaire distribué en période 2.

- **Les élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 uniquement par correspondance. Les enseignantes de maternelle notent un faible taux de participation cette année. Le taux de participation est cette année de 46,8%. Les 13 sièges ont été pourvus.

Pour éviter le gaspillage du papier et des enveloppes, les parents d'élèves questionnent Mme OUBIDI sur le vote électronique. Elle se renseignera auprès de Mme Le Maire sur la faisabilité de ce type de vote pour la rentrée prochaine.

- **Le règlement intérieur de l'école 2025-2026**

La lecture du nouveau règlement intérieur pour l'école primaire a conduit à quelques modifications. Il a ensuite été voté à l'unanimité.

Concernant la sortie des élèves de l'élémentaire le mercredi à 11h30, les parents d'élèves se demandent si une organisation plus sécurisée pourrait être mise en place. La directrice propose de réfléchir en équipe à des solutions.

3/ Projets pédagogiques, parcours culturel et activités sportives

- **Les projets pédagogiques et les évaluations nationales de rentrée**

- Parcours citoyen : Les élections des délégués ont été mis en place dans chaque classe à l'élémentaire. Prochainement, les élèves de moyenne section et de grande section éliront aussi leurs délégués. Un premier conseil des délégués a eu lieu le lundi 13 octobre avec les élèves de l'élémentaire avec à l'ordre du jour « les jeux de cour ». Un conseil des délégués de l'école se réunira dans l'année pour parler des actions à proposer sur l'école primaire (maternelle et élémentaire).

- Éducation à la santé : L'infirmière scolaire interviendra dans les classes pour aborder les thèmes suivants : les dangers des écrans, le sommeil, l'activité physique, les dangers domestiques, les émotions et la puberté en CM2. L'Education à la Vie Affective et Relationnelle EVAR est réalisé en classe et encadré par un programme national progressif. Il concerne les élèves de la maternelle et de l'élémentaire. Mme FAGES précise à ce sujet que les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées à l'école primaire (1er degré).

- Lutte contre le harcèlement scolaire : Une réunion à destination des familles est programmée le jeudi 13 novembre à l'école George Sand de 17h30 à 19h00 sur inscription. Les familles seront informées par l'intermédiaire du cahier de liaison.

- Classes découvertes et classes hors les murs : Les classes de CE2 et de CE2-CM1 envisagent de partir en classe découverte au mois d'avril. Un projet de classe hors les murs avec une nuitée est également à l'étude pour les classes de CM2, CP, CP/CE1 et CE1. L'IEN soutient les projets de classe découverte mais il met en garde sur le fait qu'un élève ne doit pas être empêché de partir pour des raisons financières. Il reste également très attaché au fait que tous les élèves de la classe puisse partir sans exception.

- Exposition de Noël : Elle sera organisée à l'école maternelle le jeudi 11 décembre.

- Les mercredis lecture : Tous les mercredis avant les vacances, les élèves de maternelle participeront à un temps de lecture sous la forme d'ateliers organisés avec les enseignantes et les ATSEMS. Après une présentation des livres, les élèves choisissent l'atelier lecture qu'ils veulent. A cette occasion, toutes les classes sont mélangées.

- **Les dispositifs d'aide aux élèves :**

- Les APC, Activités Pédagogiques Complémentaires : Elles sont organisées par les enseignantes les mardis et jeudis midi. Les séances durent 40 min en maternelle et 45 min en élémentaire. Une autorisation des parents est nécessaire pour pouvoir y participer.

- Les stages de réussite (12h) : Ils sont proposés pendant les vacances scolaires et permettent de renforcer les apprentissages fondamentaux (mathématiques, français) . Le premier stage est organisé à l'école Lucie Aubrac la première semaine des vacances d'automne. 17 élèves de l'école sont inscrits.

- Le Soutien Scolaire : Il est organisé par les enseignantes volontaires de novembre à juin après la classe (une séance d'une heure par semaine) sur autorisation des familles.

- **EILE, Enseignement internationaux de langues étrangères**

Cet enseignement est proposé aux élèves à partir du CE1 qui en font la demande. Les cours de portugais ont lieu les mercredis sur l'école Jules Ferry à 16h45. Une information a été donnée aux familles par l'intermédiaire du cahier de liaison et d'un affichage au portail de l'école.

- **Le parcours culturel**

Les classes de l'école sont inscrites à des ateliers proposés par le centre culturel de la ville de Colomiers : le pavillon blanc. Les enseignantes de maternelle n'ont jamais eu accès aux spectacles vivants proposés alors qu'elles en avaient fait la demande. La directrice va demander des renseignements aux autres écoles, à la circonscription ainsi qu'au pôle culturel de la ville.

- **Les activités sportives**

De nombreuses activités sportives avec intervenants sont proposées par la ville de Colomiers : piscine, tennis, gymnastique, jeux d'opposition, rugby et vélo. Les familles seront informées par les enseignantes des dates, de l'heure et du lieu des activités sportives. D'autres activités sportives sont également proposées par les enseignants dans l'école tout au long de l'année.

4/ Accueil de loisirs associé à l'école ALAE : fonctionnement et projets

- **La rentrée 2025**

- Maternelle

Directrice : Anaïs DANNEELS

Les effectifs : le matin maximum 25 enfants, le midi entre 70 et 75 enfants et le soir maximum 65 enfants.

- Elémentaire

Directrice : Anaïs DANNEELS jusqu'à l'arrivée de Mme Justine FAUPIN début novembre

Directeur adjoint Eric PEREZ

Equipe : à ce jour 10 animateurs ; 2 AESH présentes le midi.

Les effectifs : le matin maximum 40 enfants, le midi entre 175 et 190 enfants et le soir maximum 160 enfants.

- **L'aide aux devoirs**

L'espace devoirs a été remis en place cette année les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir de 16h15 à 17h15 avec 4 enseignantes volontaires. Les lundis et jeudis, cela concerne les CP et CE1, les mardis et vendredis les CE2 CM1 CM2. Les enfants s'inscrivent le jour même auprès d'un animateur référent. Il est demandé aux parents de venir à la fin de ce temps pour ne pas gêner le fonctionnement de l'espace devoirs. A ce jour environ 12 enfants y vont chaque soir, pour un maximum de 15 places.

- **Le dispositif « mamie lecture »**

Marie Neige de l'association Lire et faire lire est présente le jeudi midi pour les MG et le jeudi soir pour les PS. Les enfants volontaires ont des lectures variées. Christiane vient le mardi midi. le jeudi midi en maternelle, le mardi midi en élémentaire.

- **Projets**

- L'équipe d'animation a choisi un thème général pour l'année pour développer des projets et activités « le tour du monde ». À chaque période, un continent sera exploité pour les activités manuelles, jeux extérieurs... Des livres en lien avec le projet seront empruntés au Pavillon Blanc pour les temps calmes.

Les party kids maternelles seront organisées en fin de période en lien avec le projet de l'année.

- Nous allons participer à la création de décorations pour les sapins de la ville, qui seront installés sur la place de la Mairie et dans la rue du centre-ville.

- Lors de la semaine du 24 novembre, nous allons mettre en place divers ateliers de sensibilisation aux Droits de l'Enfant.

- Comme chaque ALAE, nous allons participer au Prix Littérature jeunesse UNICEF. Les enfants découvriront 4 livres adaptés à la tranche d'âge, des ateliers et des temps d'échanges seront proposés. Une sortie au Pavillon Blanc est prévue pour clôturer le projet.

- Tous les soirs, une classe élémentaire goûte dans le réfectoire avec les agents de restauration. Cela permet de créer du lien entre les enfants et les agents et de discuter des menus, de l'alimentation. Chaque classe sera concernée. Le jeudi soir, des agents viennent dans une classe de maternelle et apportent des fruits ou fromage du début de semaine ; cela permet de créer du lien entre tous et de parler de goûters équilibrés. Chaque classe est concernée. Des projets de création artistique vont être mis en place dans l'année pour décorer les réfectoires tout au long de l'année.

- Le projet Savoir Nager sera mis en place en mars avril pour les enfants de CE2 en priorité. Il concerne les enfants qui ont des difficultés ou des appréhensions avec la natation. Un groupe de 24 enfants maximum sera accueilli à l'ENJV pour des jeux dans l'eau. Les enfants seront ciblés par les enseignantes suivant leurs résultats aux diverses évaluations obligatoires. Les familles concernées seront informées en janvier. La référente pour l'école est Mme Julie TOURANGE, enseignante en CM2.

- Le dispositif petite faim, grande faim a été remis en place depuis le début de l'année. Les enfants peuvent prendre un bouchon à l'entrée de la cantine s'ils pensent avoir un petit appétit ou ne savent pas s'ils vont aimer le plat. Ils ont ainsi le droit de se resservir.

5/ Coopérative scolaire

- **État des comptes**

En élémentaire la coopérative scolaire démarre l'année avec un solde 8721,81€. En maternelle, le solde du compte est de 2252,06€. Les deux comptes seront fusionnés prochainement. Le compte de l'élémentaire deviendra le compte de l'école primaire et celui de la maternelle sera clôturé.

- **Le planning des actions pour l'année 2025-2026**

- La vente de gâteaux du samedi 11 octobre au marché de Colomiers a rapporté 450€. Les prochaines ventes de gâteaux au marché de Colomiers sont prévues le samedi 29 novembre et le samedi 11 avril 2026.

- Les ventes de gâteaux à l'école seront organisées le 16 octobre, le 5 février, le 19 mars et le 21 mai.

- La date du Marché de Noël en élémentaire n'a pas été fixée. Il a été évoqué la possibilité de l'organiser le même jour que l'exposition en maternelle (le jeudi 11 décembre). Les parents d'élèves de l'API seront associés à cet événement.

- Une bourse aux livres a été évoquée.

- La photographie scolaire : Elle aura lieu le 3 novembre en élémentaire (portrait et groupe) et le 21 novembre en maternelle (portrait uniquement). Les fratries maternelle et élémentaire se feront le 21 novembre. Les élèves de maternelle feront la photo du groupe classe au printemps.

6/ Sondage sur les rythmes scolaires

Les représentants de parents d'élèves de l'API ont procédé à un sondages des familles sur les rythmes scolaires et le passage à la semaine de 4 jours. Ils préfèrent ne pas communiquer les résultats car les résultats ne sont pas représentatifs pour l'instant par rapport aux nombres de réponses reçues. Les représentants API ne se prononcent pas.

Le passage à la semaine de 4 jours obtient la majorité pour l'équipe enseignante. Sur 11 enseignantes présentes : 2 votent contre, 6 pour et 3 s'abstiennent.

Clôture de séance à 20h13

La directrice d'école
Mme FAGES

Secrétaire de Séance
Mme SCHOLZ

API
.....